

Passerelle - Development #21011

Rendre APIError importable depuis passerelle.utils.api

05 janvier 2018 14:17 - Frédéric Péters

Statut:	Fermé	Début:	05 janvier 2018
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:		% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0:00 heure
Version cible:		Planning:	
Patch proposed:	Oui		
Description			
On se trouve généralement à avoir :			
<pre>from passerelle.utils.api import endpoint from passerelle.utils.jsonresponse import APIError</pre>			
Ça me semblerait plutôt pas mal de pouvoir avoir l'APIError importé depuis la première ligne.			

Révisions associées

Révision 81696df4 - 05 janvier 2018 15:23 - Frédéric Péters

misc: make APIError importable from passerelle.utils.api (#21011)

Historique

#1 - 05 janvier 2018 14:19 - Frédéric Péters

- Fichier 0001-misc-make-APIError-importable-from-passerelle.utils..patch ajouté

- Statut changé de Nouveau à En cours

- Patch proposed changé de Non à Oui

Juste la mise à disposition, je ne passe pas sur tous les connecteurs.

#2 - 05 janvier 2018 15:20 - Thomas Noël

Avec un commentaire qui rappelle de ne pas retirer cet import, qu'il est là pour aider aux imports. (un # noqa -- imported here to improve Frederic's life) (au moins le # noqa pour ne pas faire crier mon vim ?)

(Ou alors déplacer la déclaration dans api.py, mais c'est plus simple qu'elle reste dans jsonresponse où elle est utilisée)

Bref, ack, avec ou sans # noqa

#3 - 05 janvier 2018 15:25 - Frédéric Péters

- Statut changé de En cours à Résolu (à déployer)

J'ai ajouté un commentaire; mais pas de "# noqa" sur l'idée qu'une fois réellement utilisé (via [#20705](#)) il n'y aura plus d'alerte.

```
commit 81696df4d8e5e1b287b2bf9848b1c0a162705188
Author: Frédéric Péters <fpeters@entrouvert.com>
Date: Fri Jan 5 14:15:17 2018 +0100
```

```
misc: make APIError importable from passerelle.utils.api (#21011)
```

#4 - 04 août 2018 12:29 - Benjamin Dauvergne

- Statut changé de Résolu (à déployer) à Fermé

Fichiers

0001-misc-make-APIError-importable-from-passerelle.utils..patch 734 octets 05 janvier 2018

Frédéric Péters